



Alithya

Rapport de gestion
de Groupe Alithya inc.

Trimestre et période de neuf mois
clos le 31 décembre 2023

Table des matières

	Page	
1.	Mode de présentation	2
2.	Énoncés prospectifs	2
3.	Survol de l'entreprise	4
4.	Plan d'affaires stratégique	7
5.	Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	8
6.	Faits saillants	11
7.	Résultats d'exploitation	14
7.1	Revenus	15
7.2	Marge brute	16
7.3	Charges d'exploitation	18
7.4	Autres résultats nets et charges	22
7.5	Perte nette et perte nette par action	23
7.6	Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action	24
7.7	Informations sectorielles	25
7.8	BAIIA et BAIIA ajusté	27
8.	Nouveaux contrats et carnet de commandes	29
9.	Liquidité et ressources en capital	30
9.1	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	30
9.2	Flux de trésorerie – activités d'exploitation	30
9.3	Flux de trésorerie – activités d'investissement	31
9.4	Flux de trésorerie – activités de financement	32
9.5	Ressources en capital	33
9.6	Dettes à long terme et dette nette	33
9.7	Obligations contractuelles	35
9.8	Arrangements hors bilan	36
10.	Capital-actions	36
10.1	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	36
11.	Résumé sur huit trimestres	37
12.	Estimations comptables critiques	38
13.	Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024	38
14.	Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur	40
15.	Risques et incertitudes	40
16.	Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information	41

1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Le présent document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires (les « états financiers pour le troisième trimestre ») et les notes afférentes aux états financiers de la Société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Ces documents, ainsi que la notice annuelle de la Société et l'information supplémentaire portant sur ses activités se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ »), à l'adresse www.sedarplus.com, ainsi que sur le site Web de l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers pour le troisième trimestre en dollars canadiens, en conformité avec la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » qui figure dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens, et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les variations, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 13 février 2024, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers pour le troisième trimestre.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités, ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois prochaines années, iii) notre aptitude à maintenir et à développer nos activités, notamment en élargissant l'étendue de notre gamme de services, en concluant de nouveaux contrats et en perçant de nouveaux marchés, iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives, notamment nos attentes par rapport aux revenus futurs découlant de nouveaux contrats et du carnet de commandes, et la production d'un rendement du capital investi croissant à long terme pour les parties prenantes, v) notre capacité à assurer le service de notre dette et à réunir des capitaux additionnels, vi) nos estimations concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations, et vii) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues dans le cadre de l'intégration de nos acquisitions d'entreprises.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya, ce qui pourrait faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés à l'occasion auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis et que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

3. Survol de l'entreprise

Alithya fournit des services-conseils technologiques en tablant sur l'expertise approfondie en matière de stratégie et de transformation numérique de professionnels situés au Canada, aux États-Unis et à l'international. La Société guide ses clients et les aide à atteindre leurs objectifs d'affaires en tirant parti de l'innovation et en faisant preuve d'excellence en déployant les technologies numériques.

L'expertise et l'intelligence collective d'Alithya ciblent trois principaux piliers : les stratégies d'affaires, la transformation organisationnelle et l'accompagnement technologique. Dans chaque domaine, nos clients bénéficient des vastes capacités d'Alithya en matière de données et d'analytique, portées par les technologies d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique. La collaboration est au cœur du modèle d'affaires d'Alithya. Ses professionnels fournissent des services et des solutions informatiques pratiques en vue de répondre aux enjeux d'affaires complexes de sa clientèle, notamment dans les secteurs des services financiers, de la santé, des activités manufacturières, du gouvernement, de l'énergie, de l'enseignement supérieur, des télécommunications et du transport et de la logistique. La Société a mis au point des solutions et des services propres à bon nombre de ces secteurs pour aider les entreprises qui y font affaires à résoudre les difficultés particulières auxquelles elles sont confrontées et accélérer la rentabilisation des investissements en technologie.

L'expertise d'Alithya reposant sur ses principaux piliers, laquelle est offerte dans chacun de ses secteurs à présenter, comprend :

- **Stratégie d'affaires.** Alithya fournit des services-conseils en matière de stratégie numérique, de performance organisationnelle, de cybersécurité, d'architecture d'entreprise et de gestion du changement, grâce auxquels les entreprises peuvent notamment optimiser leurs processus d'affaires pour mieux parer aux éventualités qui les guettent réellement, renforcer la sécurité de leurs systèmes pour prévenir les cyberattaques, déplacer des applications et des données vers l'infonuagique, définir l'architecture d'entreprise pour atteindre les résultats escomptés, élaborer des stratégies de gestion du changement et faciliter la planification de projets, tant sur le plan de la sélection de logiciels et des feuilles de route stratégiques que de la composition des équipes de mise en œuvre agile ou scrum.
- **Transformation organisationnelle.** Alithya compte plus de 20 ans d'expérience dans la transformation organisationnelle et la mise en œuvre d'applications d'entreprise, qu'il s'agisse de planification des ressources de l'entreprise (ERP), de gestion de la performance organisationnelle (EPM), de gestion de la relation client (CRM) ou de gestion des ressources humaines (HCM). En tablant sur l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique, la Société offre en outre des solutions et des services transformationnels ayant trait aux infrastructures infonuagiques, au développement d'applications personnalisées, à la modernisation des systèmes patrimoniaux, à l'ingénierie logicielle et de contrôle, aux données et à l'analytique ainsi qu'au traitement intelligent des documents. Non seulement la Société permet-elle à ses clients de moderniser leurs applications d'entreprise au moyen de mises à niveau et en consolidant différents systèmes, mais elle les aide aussi à définir des écosystèmes technologiques globaux, à envisager l'utilisation de l'IA à l'échelle de l'organisation et à mettre au point des applications personnalisées qui répondent à leurs besoins uniques.
- **Accompagnement technologique.** Alithya ouvre des voies durables pour générer de la valeur grâce à l'adoption du numérique et à la formation offerte, aux services gérés, à l'habilitation du changement et à

l'ingénierie de la qualité. Ce faisant, elle est en mesure d'aller au-delà des services-conseils, de la mise en œuvre et du lancement des projets afin d'offrir une valeur continue, y compris par l'exploration de données au moyen de l'IA, pour en tirer d'importantes leçons permettant de prendre des décisions d'affaires plus éclairées plus rapidement; par la rentabilisation des investissements sur les projets numériques, en favorisant l'adoption et l'utilisation de la technologie; par le soutien aux clients sur le plan de la formation et de la fidélisation de leur personnel; par la mise au point d'une stratégie de gestion du changement doublée d'un plan d'habilitation au changement grâce auquel les aspirations se concrétisent; et, enfin, en offrant une méthode pour tester les mises à jour et les correctifs régulièrement et de manière uniforme avant de déployer tout nouveau logiciel.

Contexte concurrentiel

Pour de nombreuses sociétés, les systèmes et les infrastructures numériques représentent l'un des actifs les plus importants et les plus stratégiques. Ces actifs, dont l'acquisition nécessite des investissements importants, agissent de plus en plus comme facteur de différenciation et vecteur de croissance clés pour les clients.

Par conséquent, les entreprises recherchent des solutions leur permettant de continuer de se distinguer de leurs concurrents au moyen de processus d'affaires exclusifs, de même que de produits personnalisés. C'est là où la transformation numérique entre en jeu, car elle invite les sociétés à changer d'approche et à passer des technologies de l'information traditionnelles à des technologies numériques souples.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique comme Alithya s'efforcent de proposer des idées innovatrices et une expertise industrielle verticale approfondie, tout en facilitant la transformation des processus d'affaires grâce à l'utilisation de technologies optimales.

Alithya estime être bien placée pour tirer parti de cette tendance des clients à investir dans les technologies numériques. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie consistant à offrir des solutions souples et créatives qui permettent aux clients de tirer le meilleur parti de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire de consultation agile capable de produire des résultats rapidement pour ses clients.

Les concurrents d'Alithya dans chacun de ces secteurs à présenter comprennent les entreprises d'intégration de systèmes, les sociétés de programmation à forfait, les sociétés de développement d'applications, les fournisseurs de services infonuagiques, les cabinets de services-conseils de grande envergure ou traditionnels, les groupes de services professionnels des sociétés de matériel informatique, les sociétés de services de gestion des infrastructures et d'impression et les sociétés de services numériques spécialisées. De plus, Alithya livre concurrence à un nombre important de petites sociétés locales sur les divers marchés géographiques sur lesquels elle exerce des activités.

Alithya rivalise sur la base des principaux facteurs de différenciation suivants : la capacité à fournir des services-conseils en vision et en stratégie, la capacité à fournir des services numériques, le rendement et la fiabilité, la qualité du soutien technique, de la formation et des services, la capacité d'adaptation aux besoins des clients, la réputation et l'expérience, la stabilité financière et une gouvernance d'entreprise solide, ainsi que le prix concurrentiel de ses services.

Alithya a également recours aux mesures suivantes pour rivaliser efficacement : a) des investissements permettant de mettre à l'échelle ses secteurs de pratique; b) un modèle de recrutement, de formation et de maintien en poste bien développé; c) un modèle de prestation de services fructueux; d) une vaste banque de références; e) des investissements continus dans l'amélioration des processus et l'accroissement des connaissances; f) des investissements dans les infrastructures et les activités de recherche et de développement; g) un souci constant d'adaptation aux besoins des clients, de la qualité des services et de l'offre de prix concurrentiels; h) des capacités de gestion de projets et une expertise technique.

4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a adopté un plan stratégique d'une durée de trois ans qui a pour objectif de renforcer sa position et de faire de l'entreprise un chef de file en Amérique du Nord dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, l'ampleur et l'envergure que prendra Alithya devraient lui permettre d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler les segments des services de TI qui connaissent l'essor le plus rapide. La spécialisation d'Alithya dans le domaine des technologies numériques et l'approche flexible qu'elle applique pour déployer des solutions d'entreprise et offrir des solutions adaptées à des objectifs d'affaires précis répondent directement aux attentes des clients. Plus précisément, Alithya a mis au point un plan à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter son ampleur avec de la croissance interne et des acquisitions stratégiques en :
 - générant une croissance interne rentable grâce à l'innovation, aux offres à forte valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance;
 - réalisant des acquisitions d'entreprises porteuses de valeur grâce à une expansion géographique nord-américaine de manière à compléter la présence actuelle sur le marché, y compris sur le plan géographique, tout en ajoutant progressivement d'importantes offres de solutions d'entreprise intégrées et une expertise spécialisée.
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel en :
 - favorisant une culture de collaboration, de diversité et d'appartenance;
 - veillant au bien-être des employés et à leur épanouissement personnel;
 - investissant dans le perfectionnement de ses leaders et employés.
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme en :
 - renforçant ses relations avec ses clients actuels, à titre de principal conseiller de confiance, en créant de la valeur à long terme;
 - investissant dans l'innovation et dans le développement d'une offre de services à forte valeur ajoutée;
 - agissant de façon responsable, avec une vision durable et respectueuse envers ses parties prenantes et en articulant son cadre et ses priorités environnementales, sociales et de gouvernance.

5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Alithya présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures non conformes aux IFRS ainsi que d'autres mesures financières et ratios financiers à des fins d'évaluation du rendement financier d'Alithya. Ces mesures sont fournies à titre de complément d'information aux mesures conformes aux IFRS pour permettre de mieux comprendre nos résultats d'exploitation selon notre perspective. Elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS. Elles fournissent aux investisseurs des renseignements supplémentaires sur nos résultats d'exploitation et mettent en évidence des tendances dans les activités d'Alithya qui seraient peut-être passées inaperçues si les investisseurs s'étaient appuyés uniquement sur les mesures conformes aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

BAIIA et marge du BAIIA

Le terme « BAIIA » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles donnent une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant de prendre en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que l'amortissement hors trésorerie. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA, se reporter à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le terme « bénéfice net ajusté » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et (du gain) de la perte à la résiliation de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et des incidences fiscales liées à ces éléments.

Le « bénéfice net ajusté par action » est calculé en divisant le bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A en circulation (« actions à droit de vote subalterne ») et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple »), à l'exclusion des instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, durant la période.

La direction est d'avis que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer le résultat d'exploitation d'une période à une autre, avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation

d'entreprises, lesquels peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés qui découlent principalement de l'acquisition d'entreprises et des activités d'intégration subséquentes. Pour un rapprochement de la perte nette et du bénéfice net ajusté, voir la rubrique 7.6 intitulée « Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action ».

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le terme « BAIIA ajusté » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et (du gain) de la perte à la résiliation de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et des autres éléments excédentaires et ponctuels.

Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer les résultats d'exploitation d'une période à une autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté, voir la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

Revenus en dollars constants et croissance en dollars constants

Les « revenus en dollars constants » constituent une mesure des revenus et des revenus par emplacement géographique avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en convertissant les revenus et les revenus par emplacement géographique de la période considérée en devise locale au moyen des taux de change pour la période équivalente de l'exercice précédent.

La « croissance en dollars constants » constitue une mesure de la croissance des revenus et de la croissance des revenus par emplacement géographique, exprimée sous forme de pourcentage, avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en divisant les revenus en dollars constants, décrits ci-dessus, par les revenus de la période précédente.

La direction est d'avis que les revenus en dollars constants et la croissance en dollars constants sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent d'ajuster les revenus afin d'exclure l'effet des fluctuations des taux de change pour comparer plus facilement le rendement de l'entreprise d'une période à l'autre. Se reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus » pour obtenir le rapprochement des revenus et des revenus en dollars constants par emplacement géographique.

Dettes nettes

Le terme « dette nette » désigne la dette à long terme, notamment la tranche courante, moins la trésorerie. Pour obtenir le montant du calcul de la dette nette, se reporter à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette ». La direction est d'avis que la dette nette est utile aux investisseurs, car elle donne une indication des liquidités de la Société.

Autres mesures financières

Les autres mesures financières utilisées par Alithya sont décrites ci-dessous :

La « marge brute en pourcentage des revenus » est calculée en divisant la marge brute par les revenus.

Les « charges de vente, générales et administratives, en pourcentage des revenus » sont calculées en divisant les charges de vente, générales et administratives par les revenus.

Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des accords de revenus conclus au cours de la période, incluant ceux acquis dans le contexte d'acquisition d'entreprise, ainsi que les renouvellements, les prolongations et autres changements aux contrats existants. La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps.

Le « ratio nouveaux contrats-facturation » est calculé en divisant la valeur des nouveaux contrats par les revenus, pour la même période. La direction est d'avis que ce ratio permet l'appréciation du carnet de commandes de la Société et donne des renseignements utiles aux investisseurs sur les variations du volume d'affaires au fil du temps. L'utilisation de ce ratio est plus appropriée sur une longue période, car celui-ci peut fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Le terme « carnet de commandes » désigne le montant des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus, notamment les nouveaux contrats, dont ceux obtenus au moyen d'acquisitions, ainsi que les renouvellements, les prolongations et les autres changements aux contrats existants, exprimé en nombre de mois du revenu des douze derniers mois, à une date donnée. Comme indiqué dans les états financiers consolidés de la Société, la définition du carnet de commandes diffère de celle des « obligations de prestation qui restent à remplir » au sens des normes IFRS, car le carnet de commandes comprend également les accords fondés sur le temps et les ressources sans plafond établi ainsi que les contrats dont la durée prévue initialement est supérieure à un an. La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus.

Le terme « délai moyen de recouvrement des créances clients » fait référence au nombre moyen de jours que la Société prend pour convertir ses débiteurs et autres créances (déduction faite des taxes de vente) ainsi que ses travaux en cours, déduction faite des revenus différés, en trésorerie. La direction est d'avis que cette mesure donne des renseignements utiles aux investisseurs concernant les liquidités de la Société.

6. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	120 498	130 780	370 585	386 477
Marge brute	37 679	39 218	110 563	111 042
Marge brute en pourcentage des revenus ¹⁾	31,3 %	30,0 %	29,8 %	28,7 %
Charges de vente, générales et administratives	29 521	31 196	91 950	90 544
Charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus ¹⁾	24,5 %	23,9 %	24,8 %	23,4 %
Perte nette	(2 537)	(5 505)	(18 958)	(10 104)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,06)	(0,20)	(0,11)
Bénéfice net ajusté ²⁾	3 939	3 632	6 364	9 744
Bénéfice net ajusté par action ²⁾	0,04	0,04	0,07	0,10
BAIIA ajusté ³⁾	9 456	10 021	24 967	25 659
Marge du BAIIA ajusté ³⁾	7,8 %	7,7 %	6,7 %	6,6 %

Autres (en milliers de dollars, sauf pour le carnet de commandes et le délai moyen de recouvrement des créances clients)	31 décembre	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Total des actifs	418 260	464 101
Passifs financiers non courants ⁴⁾	124 633	136 062
Total de la dette à long terme	123 022	127 190
Dette nette ⁵⁾	112 205	104 607
Carnet de commandes ¹⁾	16 mois	16 mois
Délai moyen de recouvrement des créances clients ¹⁾	52 jours	54 jours

Actions, options sur actions et unités d'actions en circulation	12 février 2024
	Actions à droit de vote subalterne
Actions à droit de vote multiple	7 274 248
Options sur actions ⁶⁾	4 359 021
Unités d'actions différées (« UAD »)	803 719
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	349 700
Unités d'actions liées au rendement (« UAR »)	2 190 535

¹⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi

qu'à la rubrique 7.6 intitulée « Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

³⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

⁴⁾ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, la tranche non courante des obligations locatives et la tranche non courante de la contrepartie éventuelle. Se reporter à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir une explication de l'écart.

⁵⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir le rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables et une explication de l'écart.

⁶⁾ Incluent 505 264 options sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

Trimestre clos le 31 décembre 2023 :

- Les revenus ont connu une baisse de 7,9 % pour atteindre 120,5 M\$, par rapport à 130,8 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, les revenus ont augmenté de 2,0 M\$, par rapport aux revenus de 118,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours.
- 85 % des revenus ont été générés par des clients existants au cours du même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une baisse de 3,9 % pour s'établir à 37,7 M\$, contre 39,2 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse et s'est chiffrée à 31,3 %, par rapport à 30,0 % pour le même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté considérablement par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice en cours, soit 29,4 %.
- Le BAIIA ajusté a connu une diminution de 5,6 % pour s'établir à 9,5 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 7,8 % en pourcentage des revenus, et ce, par rapport à 10,0 M\$, ou à une marge du BAIIA ajusté de 7,7 % en pourcentage des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, le BAIIA ajusté a connu une hausse de 3,0 M\$ par rapport à 6,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours.
- La perte nette s'est établie à 2,5 M\$, ou à 0,03 \$ par action, alors qu'elle atteignait 5,5 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 3,9 M\$, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$ ou de 8,5 % par rapport à 3,6 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022.
- Les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 15,6 M\$, ce qui représente une baisse de 19,3 M\$ comparativement à des flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation de 34,9 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats¹⁾ pour le troisième trimestre ont totalisé 125,6 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 1,04 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,20 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.
- Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes¹⁾ représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois.
- Contrats conclus avec 20 nouveaux clients.

¹⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

7. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	120 498	130 780	370 585	386 477
Coût des revenus	82 819	91 562	260 022	275 435
Marge brute	37 679	39 218	110 563	111 042
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	29 521	31 196	91 950	90 544
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 030	1 290	4 798	5 913
Amortissement	1 444	1 634	4 610	4 815
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 299	7 397	18 300	18 804
(Gain) perte de change	(34)	163	(50)	63
	37 260	41 680	119 608	120 139
Bénéfice (perte) d'exploitation	419	(2 462)	(9 045)	(9 097)
Charges financières nettes	3 302	2 664	9 595	6 758
Perte avant impôts	(2 883)	(5 126)	(18 640)	(15 855)
(Recouvrement) charge d'impôts				
Exigibles	163	159	450	207
Différés	(509)	220	(132)	(5 958)
	(346)	379	318	(5 751)
Perte nette	(2 537)	(5 505)	(18 958)	(10 104)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,06)	(0,20)	(0,11)

7.1 Revenus

Le tableau suivant fait un rapprochement entre les revenus en dollars constants¹⁾ et les revenus par emplacement géographique :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 décembre			Périodes de neuf mois closes les 31 décembre		
	2023	2022	% ²⁾	2023	2022	%
Total des revenus d'Alithya, tels que déclarés	120 498	130 780	(7,9 %)	370 585	386 477	(4,1 %)
Écart avant la prise en compte du taux de change	(8,2 %)			(5,4 %)		
Prise en compte du taux de change	0,3 %			1,3 %		
Écart par rapport à la période précédente	(7,9 %)			(4,1 %)		
Canada						
Revenus en dollars constants	68 009	77 512	(12,3 %)	212 955	231 191	(7,9 %)
Prise en compte du taux de change	—			—		
Revenus pour le Canada, tels que déclarés	68 009	77 512	(12,3 %)	212 955	231 191	(7,9 %)
É.-U.						
Revenus en dollars constants	46 929	47 740	(1,7 %)	138 256	140 595	(1,7 %)
Prise en compte du taux de change	126			3 788		
Revenus pour les É.-U., tels que déclarés	47 055	47 740	(1,4 %)	142 044	140 595	1,0 %
International						
Revenus en dollars constants	5 139	5 528	(7,0 %)	14 418	14 691	(1,9 %)
Prise en compte du taux de change	295			1 168		
Revenus pour l'international, tels que déclarés	5 434	5 528	(1,7 %)	15 586	14 691	6,1 %

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Consulter la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

²⁾ Croissance en dollars constants, qui est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les revenus ont atteint 120,5 M\$, ce qui représente une baisse de 10,3 M\$, ou de 7,9 %, par rapport à 130,8 M\$ constatés pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Sur une base séquentielle, les revenus ont augmenté de 2,0 M\$, par rapport aux revenus de 118,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 68,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, soit une baisse de 9,5 M\$, ou de 12,3 %, par rapport aux revenus de 77,5 M\$ dégagés lors du trimestre clos le 31 décembre 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à une réduction des investissements en technologies de l'information au sein du secteur bancaire et à l'arrivée à échéance de certains projets de clients par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 47,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, soit une baisse de 0,6 M\$, ou de 1,4 %, par rapport aux revenus de 47,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, principalement en raison de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur des services des technologies de l'information, notamment les services de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement. La baisse des revenus a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 0,1 M\$ entre les deux périodes. Sur une base séquentielle, les revenus tirés des activités aux États-Unis ont connu une hausse de 1,4 M\$ par rapport à ceux de 45,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, à l'international, les revenus ont connu une baisse de 0,1 M\$, ou de 1,7 %, pour s'établir à 5,4 M\$, comparativement à 5,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, en raison principalement d'une diminution des activités en Australie. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change de 0,3 M\$ entre les deux périodes. Sur une base séquentielle, les revenus ont connu une hausse de 0,6 M\$ par rapport à ceux de 4,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les revenus ont atteint 370,6 M\$, ce qui représente une baisse de 15,9 M\$, ou de 4,1 %, par rapport à 386,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 213,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, soit une baisse de 18,2 M\$, ou 7,9 %, par rapport aux revenus de 231,2 M\$ dégagés lors de la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à la réduction des investissements en technologies de l'information au sein du secteur bancaire et à l'arrivée à échéance de certains projets de clients.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 142,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, soit une hausse de 1,4 M\$, ou 1,0 %, par rapport aux revenus de 140,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus de 5,1 M\$ découlant de l'acquisition des activités de Datum Consulting Group, LLC et ses sociétés affiliées internationales (« Datum ») le 1^{er} juillet 2022, partiellement contrebalancée par de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur des services des technologies de l'information, notamment les services de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement, ainsi que des démarrages de projets plus lents que prévu. La hausse des revenus inclut notamment l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 3,8 M\$ entre les deux périodes.

À l'international, les revenus ont connu une hausse de 0,9 M\$, ou 28,9 %, pour s'établir à 15,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 14,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, surtout en raison de l'incidence favorable du taux de change de 1,2 M\$ entre les deux périodes.

7.2 Marge brute

La marge brute s'est chiffrée à 37,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une baisse de 1,5 M\$, ou de 3,9 %, par rapport à la marge brute de 39,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a

augmenté pour s'établir à 31,3 %, contre 30,0 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté considérablement par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice en cours, soit 29,4 %.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'offres à marge plus élevée et de taux d'utilisation plus élevés, ainsi que d'une diminution proportionnellement plus importante du recours aux contractuels par rapport au nombre d'employés permanents. La marge brute en pourcentage des revenus a également augmenté sur une base séquentielle par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison de taux d'utilisation plus élevés et de l'amélioration du rendement des projets. La marge brute en pourcentage des revenus a également augmenté sur une base séquentielle par rapport au deuxième trimestre de l'exercice en cours.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué légèrement par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une diminution des activités en Australie. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice en cours.

La marge brute s'est chiffrée à 110,6 M\$, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une baisse de 0,4 M\$, ou de 0,4 %, par rapport à la marge brute de 111,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,8 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 28,7 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales annuelles au premier trimestre de l'exercice en cours et une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures comptabilisée durant le deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Au Canada, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'offres à marge plus élevée et d'une diminution plus importante du recours aux contractuels par rapport au nombre d'employés permanents. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté aux États-Unis par rapport à la même période de l'exercice précédent, à la suite de l'effet positif sur les marges de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, d'offres à marge plus élevée et de l'amélioration du rendement des projets.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué à l'international par rapport à la même période de l'exercice précédent.

7.3 Charges d'exploitation

7.3.1 Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les honoraires professionnels, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont établies à 29,5 M\$, ce qui représente une baisse de 1,7 M\$, ou de 5,4 %, par rapport aux charges de 31,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette baisse s'explique principalement par des diminutions de 2,4 M\$ des coûts de rémunération des employés et de 0,6 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, partiellement contrebalancées par des hausses de 0,8 M\$ des honoraires professionnels et de 0,3 M\$ des frais liés à des projets de TI et au soutien informatique. Sur une base séquentielle, les charges de vente, générales et administratives ont connu une baisse de 0,4 M\$ par rapport à celles de 29,9 M\$ pour le deuxième trimestre, principalement en raison de la réduction des coûts de rémunération des employés attribuable à l'examen de la structure de coûts d'Alithya en cours depuis le début de l'exercice en vue de faire face à la conjoncture économique. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par certaines hausses conjoncturelles, liées à la saisonnalité, et à certaines initiatives ponctuelles non-récurrentes.

Les charges attribuables aux activités au Canada ont diminué de 1,3 M\$, ou de 7,7 %, pour s'établir à 15,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 17,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, principalement en raison de diminutions de 1,4 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,7 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie et de 0,1 M\$ du gain à la résiliation de contrats de location, déduction faite de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par des hausses de 0,6 M\$ des honoraires professionnels, de 0,2 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications et de 0,1 M\$ des frais de formation des employés.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 12,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une baisse de 0,7 M\$, ou de 5,7 %, par rapport aux charges de 13,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette baisse est principalement attribuable aux diminutions des charges de 1,1 M\$ des coûts de rémunération des employés et de 0,2 M\$ des frais de développement des affaires, partiellement contrebalancées par des hausses de 0,2 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,1 M\$ des frais de déplacement, de 0,1 M\$ des frais de recrutement et de 0,1 M\$ des charges de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 0,4 M\$, ou de 47,7 %, par rapport aux charges de 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement liée aux augmentations de 0,1 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,1 M\$ des honoraires professionnels et de 0,2 M\$ dans d'autres catégories de charges.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 91,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 1,4 M\$, ou de 1,6 %, par rapport aux charges de 90,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique principalement

par une dépréciation de 1,3 M\$ des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, par des augmentations de 1,2 M\$ des charges découlant de l'acquisition de Datum le 1^{er} juillet 2022, de 1,2 M\$ des honoraires professionnels, de 1,1 M\$ de coûts liés à des projets de TI et au soutien informatique et de 0,7 M\$ de frais de déplacement, partiellement contrebalancées par une baisse de 2,9 M\$ des coûts de rémunération des employés attribuable à l'examen de la structure de coûts d'Alithya en cours depuis le début de l'exercice en vue de faire face à la conjoncture économique et une baisse de 0,9 M\$ des frais de recrutement.

Les charges attribuables aux activités au Canada ont diminué de 0,9 M\$, ou de 1,8 %, pour s'établir à 49,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à des charges de 50,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Cette diminution est principalement attribuable aux baisses de 2,4 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,5 M\$ des frais de recrutement, de 0,4 M\$ des charges de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, découlant principalement d'attributions lors d'acquisition d'entreprises et d'UAR et de 0,4 M\$ des frais d'occupation, partiellement contrebalancées par des hausses de 1,3 M\$ de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de 0,9 M\$ des honoraires professionnels et de 0,7 M\$ des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 38,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,1 M\$, ou de 3,0 %, par rapport aux charges de 37,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à des hausses de 0,7 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,6 M\$ des frais d'occupation, de 0,5 M\$ des frais de déplacement, de 0,4 M\$ des charges découlant de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis le 1^{er} juillet 2022 et de 0,4 M\$ des frais de développement des affaires, partiellement contrebalancées par des diminutions de 1,0 M\$ des coûts de rémunération des employés et de 0,4 M\$ des frais de recrutement. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 1,0 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 4,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,3 M\$, ou de 49,3 %, par rapport aux charges de 2,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à des hausses de 0,6 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,3 M\$ des honoraires professionnels et de 0,2 M\$ des frais d'occupation, principalement en lien avec les activités internationales de Datum, acquises le 1^{er} juillet 2022.

7.3.2 Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	131	251	467	737
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	347	331	1 054	1 025
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	408	1 019	1 695	2 261
UAD	135	159	454	432
UAI	116	—	242	—
UAR	221	239	1 119	706
	1 358	1 999	5 031	5 161

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une diminution de 0,6 M\$ par rapport à 2,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette baisse de la rémunération fondée sur des actions s'explique surtout par les diminutions des charges liées à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisition d'entreprises et les options sur actions, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges liées aux UAI.

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 5,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui représente une diminution de 0,2 M\$ par rapport à 5,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Cette baisse de la rémunération fondée sur des actions s'explique principalement par les diminutions des charges liées à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises et les options sur actions, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges liées aux UAI et aux UAR.

7.3.3 Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont élevés à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une diminution de 0,3 M\$ par rapport aux coûts de 1,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les coûts de réorganisation, principalement composés d'indemnités de départ accordées à des fins de réduction du personnel en réponse à la conjoncture économique, ont connu une baisse de 0,1 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, dont les coûts de réorganisation se rapportaient entièrement aux modifications apportées à la structure de coûts, soit des coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel. La rémunération des employés à l'acquisition d'entreprises, qui comporte une contrepartie en espèces différée découlant de l'acquisition de Datum, a diminué de 0,1 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont élevés à 4,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, soit une diminution de 1,1 M\$, contre 5,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les coûts

d'acquisition ont connu une baisse de 1,2 M\$, les frais de réorganisation liés aux indemnités de départ versées ont connu une diminution de 0,5 M\$ et la rémunération des employés lors d'acquisitions d'entreprises, dans le cadre de l'acquisition de Datum, a connu une baisse de 0,2 M\$. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par une hausse de 0,8 M\$ des coûts d'intégration par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, principalement en raison des primes de rétention versées en lien avec une acquisition d'entreprise ayant eu lieu précédemment.

7.3.4 Amortissement

L'amortissement a totalisé 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023. En comparaison, l'amortissement a totalisé 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Ces coûts sont principalement composés de l'amortissement des immobilisations corporelles d'Alithya, qui est demeuré stable, et des actifs au titre de droits d'utilisation, en baisse de 0,2 M\$.

L'amortissement a totalisé 4,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 par rapport à 4,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Ces coûts sont principalement composés de l'amortissement des immobilisations corporelles d'Alithya, qui s'est accru de 0,6 M\$, et des actifs au titre de droits d'utilisation, en baisse de 0,8 M\$.

7.3.5 Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 5,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, par rapport à 7,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisé lors d'acquisitions, qui a connu une baisse de 2,1 M\$, étant donné que certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties comparativement à la situation lors du même trimestre de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 18,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, par rapport à 18,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisé lors d'acquisitions, qui a connu une baisse de 1,4 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a augmenté de 0,7 M\$.

7.3.6 (Gain) perte de change

La perte de change s'est établie à 0,03 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, par rapport à une perte de 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022.

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 par rapport à une perte de 0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

7.4 Autres résultats nets et charges

7.4.1 Charges financières nettes

Le résumé des charges financières nettes s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	2 896	2 074	8 658	4 960
Intérêts relatifs aux obligations locatives	160	204	535	631
Amortissement des charges financières	150	110	347	281
Intérêts capitalisés au titre des soldes de prix d'achat à payer	86	253	297	657
Frais de financement	89	174	181	462
Revenus d'intérêts	(79)	(151)	(423)	(233)
	3 302	2 664	9 595	6 758

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 3,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 0,6 M\$, ou 24,1 %, par rapport à 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts capitalisés au titre de la dette à long terme, et a été partiellement contrebalancée par les intérêts au titre des soldes de prix d'achat à payer et la diminution des frais de financement.

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 9,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, soit une hausse de 2,8 M\$ ou de 42,1 %, par rapport à 6,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts au titre de la dette à long terme, et a été partiellement contrebalancée par les revenus d'intérêts générés au premier trimestre de l'exercice considéré dans le cadre d'un accord commercial ponctuel particulier, la baisse des intérêts capitalisés au titre des soldes de prix d'achat à payer et la diminution des frais de financement.

7.4.2 Impôts sur le résultat

Le recouvrement d'impôts s'est établi à 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 0,7 M\$ par rapport à une charge d'impôts de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, ce qui est principalement attribuable à une hausse du recouvrement d'impôts différés de certaines entités. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

La charge d'impôts s'est établie à 0,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 6,1 M\$ par rapport à un recouvrement d'impôts de 5,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, principalement attribuable à une baisse du recouvrement d'impôts différés découlant d'un actif d'impôts différés de 6,0 M\$ qui était susceptible de se réaliser en raison de la charge d'impôts différés afférente à l'acquisition de Datum à la même période de l'exercice précédent, et à une

augmentation de la charge d'impôts exigibles suivant l'augmentation des revenus imposables dans certains territoires de compétence. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

7.5 Perte nette et perte nette par action

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est élevée à 2,5 M\$, soit une diminution de 3,0 M\$ comparativement à 5,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. La diminution de la perte est attribuable à la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, à la diminution des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, à la réduction des charges de vente, générales et administratives et à la hausse du recouvrement d'impôts, le tout partiellement contrebalancé par la baisse de la marge brute et la hausse des charges financières nettes pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,03 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,06 \$ par action pour le trimestre clos le 31 décembre 2022.

La perte nette pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 s'est élevée à 19,0 M\$, ce qui représente une hausse de 8,9 M\$, comparativement à 10,1 M\$, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La perte accrue est principalement attribuable à une augmentation des charges de vente, générales et administratives, y compris une charge de dépréciation de 1,3 M\$ au titre des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, à une hausse des charges financières nettes, à une augmentation de la charge d'impôts, principalement attribuable à une baisse du recouvrement d'impôts différés découlant d'un actif d'impôts différés de 6,0 M\$ susceptible de se réaliser en raison du passif d'impôts différés afférente à l'acquisition de Datum pour la même période de l'exercice précédent, ainsi qu'à une baisse de la marge brute, le tout partiellement contrebalancé par une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles et par une diminution des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,20 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,11 \$ par action pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

7.6 Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du bénéfice net ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(2 537)	(5 505)	(18 958)	(10 104)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 030	1 290	4 798	5 913
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 299	7 397	18 300	18 804
Rémunération fondée sur des actions	1 358	1 999	5 031	5 161
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et (gain) perte à la résiliation de contrats de location	(60)	—	1 323	—
Impôts liés aux actifs d'impôts différés comptabilisés à la répartition du prix d'acquisition	—	—	—	(6 026)
Effet des impôts liés aux éléments susmentionnés	(1 151)	(1 549)	(4 130)	(4 004)
Bénéfice net ajusté^{1) 2)}	3 939	3 632	6 364	9 744
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,06)	(0,20)	(0,11)
Bénéfice net ajusté par action ^{1) 2)}	0,04	0,04	0,07	0,10

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

²⁾ Les données pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 reflètent des ajustements, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, reliés à certains changements aux calculs et aux hypothèses.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 3,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$ ou de 8,5 % par rapport à 3,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Tel qu'il a été expliqué au préalable, les baisses des charges de vente, générales et administratives, et de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, la hausse du gain de change et la hausse du recouvrement d'impôts ont été partiellement contrebalancées par la baisse de la marge brute et la hausse des charges financières nettes. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 6,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui représente une baisse de 3,4 M\$, ou de 34,6 %, par rapport à 9,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Comme expliqué plus haut, la hausse des charges de vente, générales et administratives, notamment une charge de dépréciation de 1,3 M\$ au titre des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi qu'une hausse des charges financières nettes, une baisse de la marge brute et une hausse de la charge d'impôts, ont été partiellement contrebalancées par une baisse de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et une hausse du gain de change. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,07 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, contre 0,10 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

7.7 Informations sectorielles

Le bénéfice d'exploitation par secteur renvoie au bénéfice d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, qui ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, des ressources humaines et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs. Cette mesure exclut également les effets de l'amortissement et de la perte (du gain) de change.

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	68 009	47 055	5 434	120 498
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 880	8 468	745	18 093
Frais généraux et administratifs du siège social				9 935
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 030
Perte (gain) de change				(34)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				7 162
Amortissement				6 743
Bénéfice d'exploitation				419

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	77 512	47 740	5 528	130 780
Bénéfice d'exploitation par secteur	10 049	6 705	816	17 570
Frais généraux et administratifs du siège social				9 548
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 290
Perte (gain) de change				163
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				6 569
Amortissement				9 031
Perte d'exploitation				(2 462)

Période de neuf mois close le 31 décembre 2023				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	212 955	142 044	15 586	370 585
Bénéfice d'exploitation par secteur	24 921	22 572	1 719	49 212
Frais généraux et administratifs du siège social				30 599
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				4 798
Perte (gain) de change				(50)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				13 865
Amortissement				22 910
Perte d'exploitation				(9 045)

Période de neuf mois close le 31 décembre 2022				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	231 191	140 595	14 691	386 477
Bénéfice d'exploitation par secteur	25 474	19 163	2 264	46 901
Frais généraux et administratifs du siège social				26 403
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				5 913
Perte (gain) de change				63
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				14 522
Amortissement				23 619
Perte d'exploitation				(9 097)

Pour de plus amples renseignements sur la variation des revenus par secteur, veuillez vous reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus ».

Le bénéfice d'exploitation au Canada a connu une baisse de 1,1 M\$, ou 11,6 %, pour s'établir à 8,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 10,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, en raison de la baisse de la marge brute découlant principalement d'un recul des revenus, partiellement contrebalancée par la baisse des charges de vente, générales et administratives liées aux opérations.

Le bénéfice d'exploitation aux États-Unis a connu une hausse de 1,8 M\$, ou 26,3 %, pour s'établir à 8,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 6,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, en raison d'une hausse de la marge brute et d'une baisse des charges de vente, générales et administratives liées aux opérations.

Le bénéfice d'exploitation à l'international a connu une baisse de 0,1 M\$, ou 8,7 %, pour s'établir à 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une baisse de la marge brute découlant principalement d'un recul des revenus.

Le bénéfice d'exploitation au Canada a connu une baisse de 0,6 M\$, ou de 2,2 %, pour s'établir à 24,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 25,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une baisse de la marge brute découlant principalement d'un recul des revenus, partiellement contrebalancée par une diminution des charges de vente, générales et administratives liées aux opérations.

Le bénéfice d'exploitation aux États-Unis s'est accru de 3,4 M\$, ou de 17,8 %, pour s'établir à 22,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 19,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La hausse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute principalement par l'apport supplémentaire de trois mois découlant de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus, ainsi que de la diminution des charges de vente, générales et administratives liées aux opérations.

Le bénéfice d'exploitation à l'international a connu une baisse de 0,6 M\$, ou de 24,1 %, pour s'établir à 1,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 2,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une diminution de la marge brute.

7.8 BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	120 498	130 780	370 585	386 477
Perte nette	(2 537)	(5 505)	(18 958)	(10 104)
Charges financières nettes	3 302	2 664	9 595	6 758
(Recouvrement) charge d'impôts	(346)	379	318	(5 751)
Amortissement	1 444	1 634	4 610	4 815
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 299	7 397	18 300	18 804
BAIIA¹⁾	7 162	6 569	13 865	14 522
Marge du BAIIA ¹⁾	5,9 %	5,0 %	3,7 %	3,8 %
<i>Ajusté pour :</i>				
(Gain) perte de change	(34)	163	(50)	63
Rémunération fondée sur des actions	1 358	1 999	5 031	5 161
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 030	1 290	4 798	5 913
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et (gain) perte à la résiliation de contrats de location	(60)	—	1 323	—
BAIIA ajusté¹⁾	9 456	10 021	24 967	25 659
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,8 %	7,7 %	6,7 %	6,6 %

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le BAIIA s'est élevé à 7,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 0,6 M\$, ou 9,0 %, par rapport à 6,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. La marge du BAIIA s'est

établie à 5,9 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, contre 5,0 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 9,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui représente une baisse de 0,5 M\$, ou de 5,6 %, par rapport à 10,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Comme expliqué plus haut, la baisse de la marge brute découlant principalement d'un recul des revenus a été partiellement contrebalancée par la diminution des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 7,8 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, contre 7,7 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022.

Le BAIIA s'est chiffré à 13,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui représente une baisse de 0,7 M\$, ou de 4,5%, par rapport à 14,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. La marge du BAIIA s'est établie à 3,7 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, contre 3,8 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 25,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, ce qui représente une baisse de 0,7 M\$, ou de 2,7%, par rapport à 25,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Comme expliqué plus haut, la baisse de la marge brute découlant principalement d'un recul des revenus, y compris une provision sur crédits d'impôts à recevoir de 1,1 M\$ à l'égard de périodes antérieures, et la hausse des charges de vente, générales et administratives ont été partiellement contrebalancées par un apport supplémentaire de trois mois découlant de l'acquisition de Datum. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 6,7 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, par rapport à 6,6 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022.

8. Nouveaux contrats et carnet de commandes

Les nouveaux contrats au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 ont totalisé 125,6 M\$, ce qui équivaut à un ratio nouveaux contrats-facturation de 1,04 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,20 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les nouveaux contrats ont totalisé 346,6 M\$, ce qui équivaut à un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,94 pour la période. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,08 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.

La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant du contrat initial.

Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois. Il comprend les accords de revenus concernant des projets pouvant durer plus de douze mois.

La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. Rien ne garantit que les projets ne seront pas annulés ou que la portée des travaux ne sera pas modifiée par la suite, que le carnet de commandes se traduira ultimement par des revenus ou que les revenus et le résultat net connexes tirés du carnet de commandes seront comptabilisés. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant inscrit dans le carnet de commandes à une date donnée.

9. Liquidité et ressources en capital

9.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante, de prêts garantis, d'un prêt subordonné non garanti et de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation	15 620	34 900	5 937	24 451
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités d'investissement	(149)	1 400	(456)	(13 402)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(12 698)	(38 327)	(17 104)	(5 693)
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie	(42)	134	(143)	1 008
Variation nette de la trésorerie	2 731	(1 893)	(11 766)	6 364
Trésorerie à l'ouverture de la période	8 086	25 912	22 583	17 655
Trésorerie à la clôture de la période	10 817	24 019	10 817	24 019

9.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 15,6 M\$, soit une baisse de 19,3 M\$ comparativement à des flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation de 34,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découlent principalement de la perte nette de 2,5 M\$, à laquelle s'ajoutent des ajustements hors trésorerie de la perte nette de 9,9 M\$, composés principalement de l'amortissement, des charges financières nettes et de la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les impôts différés, le gain à la résiliation des contrats de location, déduction faite de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, le gain de change non réalisé et les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 8,2 M\$. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 5,5 M\$, à laquelle s'ajoutaient 14,3 M\$ d'ajustements hors trésorerie de la perte nette, composés principalement de l'amortissement, des charges financières nettes, de la rémunération fondée sur des actions, de la perte de change réalisée au titre du remboursement de la dette à long terme, des impôts différés et de la perte de change non réalisée, ainsi que des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 26,1 M\$.

Les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 8,2 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 s'expliquent principalement par des baisses de 4,9 M\$ des travaux en cours et de 2,9 M\$ des débiteurs et autres créances, une hausse de 1,4 M\$ des revenus différés et une baisse de 1,0 M\$ des charges payées d'avance, partiellement contrebalancées par une hausse de 1,4 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une baisse de 0,5 M\$ des créditeurs et charges à payer. La baisse des débiteurs et autres créances est principalement composée d'une baisse du délai moyen de recouvrement des créances clients, en grande partie liée au facteur temps. Les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 26,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 résultaient principalement de diminutions de 12,6 M\$ des travaux en cours, de 7,2 M\$ des débiteurs et autres créances et de 3,2 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, ainsi que de hausses de 1,6 M\$ des créditeurs et charges à payer et de 1,3 M\$ des revenus différés et d'une baisse de 0,2 M\$ des charges payées d'avance.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 5,9 M\$, soit une baisse de 18,6 M\$, comparativement à 24,5 M\$ de flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 découlent principalement de la perte nette de 19,0 M\$, à laquelle s'ajoutent 36,8 M\$ d'ajustements hors trésorerie de la perte nette, composés principalement de l'amortissement, des charges financières nettes, de la rémunération fondée sur des actions et de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, partiellement contrebalancés par le règlement en espèces des UAI, un gain de change non réalisé et les impôts différés, ainsi que par 11,9 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. En comparaison, les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 10,1 M\$, à laquelle s'ajoutent 28,7 M\$ d'ajustements hors trésorerie de la perte nette, composés principalement de l'amortissement, des charges financières nettes, de la rémunération fondée sur des actions et d'une perte de change réalisée au titre du remboursement de la dette à long terme, partiellement contrebalancés par les impôts différés et un gain de change non réalisé, ainsi que par 5,9 M\$ en variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 11,9 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 s'expliquent principalement par une baisse de 18,3 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 4,8 M\$ des crédits d'impôts à recevoir et une hausse de 0,4 M\$ des autres actifs, partiellement contrebalancées par une baisse de 6,0 M\$ des travaux en cours, une baisse de 3,4 M\$ des débiteurs et autres créances, une baisse de 1,5 M\$ des charges payées d'avance et une hausse de 0,7 M\$ des revenus différés. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022, les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 5,9 M\$ s'expliquaient principalement par une baisse de 15,3 M\$ des débiteurs et autres créances, une baisse de 0,4 M\$ des charges payées d'avance, une baisse de 0,1 M\$ des autres actifs et une hausse de 0,1 M\$ des revenus différés, partiellement contrebalancées par une baisse de 8,9 M\$ des créditeurs et charges à payer et une hausse de 1,1 M\$ des crédits d'impôt à recevoir.

9.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 0,1 M\$, soit une augmentation de 1,5 M\$ comparativement aux flux de trésorerie de 1,4 M\$ générées pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découlent d'acquisitions d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 découlaient principalement de l'ajustement du fonds de roulement dans le cadre de l'acquisition de Datum, partiellement contrebalancé par l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,5 M\$, soit une baisse de 12,9 M\$ par rapport à 13,4 M\$ de flux de trésorerie affectés pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 découlaient d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités. En comparaison, les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022 découlaient principalement de l'acquisition de Datum, déduction faite de l'ajustement au fonds de roulement, et d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités, partiellement contrebalancées par la baisse des liquidités soumises à des restrictions.

9.4 Flux de trésorerie – activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 12,7 M\$, ce qui représente une diminution de 25,6 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 38,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découlent principalement des remboursements de 47,4 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 3,1 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 2,3 M\$ d'obligations locatives et de l'achat d'actions de 0,4 M\$ à des fins d'annulation, partiellement contrebalancés par le produit de 40,5 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 9.6. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 découlaient principalement de remboursements de 57,7 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 2,3 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 0,9 M\$ d'obligations locatives et de l'achat de 0,1 M\$ d'actions à des fins d'annulation, le tout partiellement contrebalancé par le produit de 22,8 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont établis à 17,1 M\$, soit une augmentation de 11,4 M\$ par rapport à des flux de trésorerie de 5,7 M\$ affectés pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 découlent principalement des remboursements de 114,0 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 9,0 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 4,3 M\$ d'obligations locatives et de l'achat de 0,7 M\$ d'actions à des fins d'annulation, le tout partiellement contrebalancé par le produit de 110,9 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 9.6. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022 découlaient principalement des remboursements de 66,6 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 5,8 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 2,7 M\$ d'obligations locatives ainsi que de l'achat de 1,0 M\$ d'actions à des fins d'annulation, le tout partiellement contrebalancé par le produit de 70,5 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes.

9.5 Ressources en capital

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer la disponibilité de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à assurer un rendement du capital investi pour les actionnaires.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et, le cas échéant, les emprunts bancaires.

9.6 Dette à long terme et dette nette

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux (en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	78 291	82 512
Prêts garantis ^{b)}	17 256	13 192
Prêts subordonnés non garantis ^{c)}	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer, d'une valeur nominale de 8 251 000 \$ (6 230 000 \$ US) [12 641 000 \$ (9 345 000 \$ US) au 31 mars 2023], sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), payable en versements annuels de 4 126 000 \$ (3 115 000 \$ US) dont l'échéance est le 1 ^{er} juillet 2025	7 910	11 993
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 200 000 \$ et de 1 184 000 \$)	(435)	(507)
	123 022	127 190
Tranche courante de la dette à long terme	12 752	12 808
	110 270	114 382

^{a)} Le 22 décembre 2023, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention »), dont le montant peut atteindre 140 000 000 \$. Ce montant peut, à certaines conditions, être porté à 190 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent. La facilité est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA), d'avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR) et de lettres de crédit jusqu'à concurrence de 2 500 000 \$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,75 %, ou encore au taux CORRA ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 2,00 % à 3,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion de tout équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les

crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursables. Conformément aux modalités de la convention, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

La facilité de crédit vient maintenant à échéance le 1^{er} avril 2026 et peut être renouvelée pour des périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur, mais la durée de la facilité de crédit ne peut dépasser trois ans.

Au 31 décembre 2023, le montant impayé en vertu de la facilité de crédit comprend 75 491 000 \$ (82 512 000 \$ au 31 mars 2023) payables en dollars américains (57 000 000 \$ US; 61 000 000 \$ US au 31 mars 2023).

La Société a conclu une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 649 000 \$ (2 000 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 31 décembre 2023.

b) Les prêts garantis émis par Investissement Québec dans le but de financer les crédits d'impôt remboursables de la Société sont assujettis aux modalités suivantes :

Aux			31 décembre	31 mars
(en milliers de dollars)			2023	2023
			\$	\$
Année à laquelle se rapporte le crédit d'impôt remboursable	Remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables ou le	Portant intérêt au		
2022	31 mars 2024	taux préférentiel + 1,00 %	8 719	8 719
2023	31 mars 2025	taux préférentiel + 1,25 %	8 537	4 473
			17 256	13 192

En ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables de 2022 et de 2023, le montant maximal pouvant faire l'objet d'un financement correspond au montant le moins élevé entre 90 % des crédits d'impôt remboursables admissibles et 8 776 000 \$ et 10 670 000 \$, respectivement pour 2022 et 2023. Les prêts sont garantis par une hypothèque de premier rang sur la totalité des crédits d'impôt remboursables financés à recevoir de la Société et une hypothèque de rang subordonné sur les débiteurs et les autres créances.

c) Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2025. La première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixe allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %, établi et remboursable sur une base trimestrielle, en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

a), c) Au 31 décembre 2023 et au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

La dette à long terme totale au 31 décembre 2023 a connu une baisse de 4,2 M\$ pour se chiffrer à 123,0 M\$, par rapport à 127,2 M\$ au 31 mars 2023. La diminution est principalement attribuable à des baisses de 4,2 M\$ des prélèvements sur la facilité de crédit et de 4,1 M\$ du solde de prix d'achat à payer, partiellement contrebalancées par une hausse de 4,1 M\$ des prêts garantis.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie s'élevait à 10,8 M\$ et un montant de 78,3 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme de la dette à long terme. En comparaison, au 31 mars 2023, la trésorerie s'élevait à 22,6 M\$ et un montant de 82,5 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette¹⁾ :

Aux (en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	12 752	12 808
Tranche non courante de la dette à long terme	110 270	114 382
Total de la dette à long terme	123 022	127 190
Moins :		
Trésorerie	10 817	22 583
	10 817	22 583
Dette nette	112 205	104 607

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, la dette nette d'Alithya a augmenté en raison principalement de la diminution de la trésorerie, partiellement contrebalancée par la diminution de la dette à long terme, tel qu'expliqué ci-dessus.

9.7 Obligations contractuelles

Alithya a des engagements en vertu des modalités des obligations contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, ainsi que les licences technologiques et les infrastructures. Veuillez vous reporter à la rubrique 10.7 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2023 pour un aperçu des obligations d'Alithya à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des obligations contractuelles depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

9.8 Arrangements hors bilan

Alithya utilise le financement hors bilan relativement aux engagements d'exploitation relatifs à des licences technologiques et à des infrastructures. Veuillez consulter la rubrique 10.8 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et la note 14 des états financiers consolidés annuels audités pour la même période afin d'obtenir un aperçu de ces arrangements à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

10. Capital-actions

Le capital-actions d'Alithya est décrit en détail à la note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires d'Alithya.

10.1 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 septembre 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 411 570 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 7 septembre 2023.

L'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2023 et prendra fin le 19 septembre 2024, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux acquisitions, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition.

Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

11. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023
Revenus	119 974	126 764	128 933	130 780	136 224	131 595	118 492	120 498
Coût des revenus	88 891	92 700	91 173	91 562	95 492	93 502	83 701	82 819
Marge brute	31 083	34 064	37 760	39 218	40 732	38 093	34 791	37 679
	25,9 %	26,9 %	29,3 %	30,0 %	29,9 %	28,9 %	29,4 %	31,3 %
Charges d'exploitation								
Charges de vente, générales et administratives	26 204	28 927	30 421	31 196	35 978	32 499	29 930	29 521
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	6 128	1 882	2 741	1 290	12 166	1 105	2 663	1 030
Amortissement	1 235	1 579	1 602	1 634	1 721	1 668	1 498	1 444
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 017	4 699	6 708	7 397	8 693	6 824	6 177	5 299
(Gain) perte de change	(25)	(164)	64	163	96	(128)	112	(34)
	37 559	36 923	41 536	41 680	58 654	41 968	40 380	37 260
(Perte) bénéfice d'exploitation	(6 476)	(2 859)	(3 776)	(2 462)	(17 922)	(3 875)	(5 589)	419
Charges financières nettes	1 352	1 793	2 301	2 664	2 577	3 220	3 073	3 302
Perte avant impôts	(7 828)	(4 652)	(6 077)	(5 126)	(20 499)	(7 095)	(8 662)	(2 883)
(Recouvrement) charge d'impôts	(575)	(488)	(5 642)	379	(506)	150	514	(346)
Perte nette	(7 253)	(4 164)	(435)	(5 505)	(19 993)	(7 245)	(9 176)	(2 537)
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)	—	(0,06)	(0,21)	(0,08)	(0,10)	(0,03)

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables au moment où ont lieu les acquisitions. Les écarts trimestriels peuvent aussi être attribuables à la saisonnalité. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya dépendent du nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients varient également selon la saisonnalité relative à leurs propres activités.

Les revenus ont fluctué au cours de la période de huit trimestres, ce qui s'explique principalement par les acquisitions d'entreprises et, plus récemment, les réductions des investissements en technologies de l'information dans le secteur bancaire compte tenu de la conjoncture économique. Dans l'ensemble, la marge brute en pourcentage des revenus a suivi une courbe ascendante, y compris au cours des trois derniers trimestres, surtout en raison de taux d'utilisation plus élevés, de l'amélioration du rendement des projets et d'une migration stable vers des services à plus grande valeur ajoutée depuis les acquisitions de Vitalyst, LLC et de Datum, qui ont eu lieu respectivement le 31 janvier 2022 et le 1^{er} juillet 2022. Les charges de vente, générales et administratives ont fluctué en raison des acquisitions d'entreprises, déduction faite des synergies possibles, et ont connu une baisse marquée au cours des trois derniers trimestres, principalement en raison de l'examen de la structure de coûts d'Alithya amorcé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, des modifications apportées au cours des trimestres subséquents et de la réduction des effectifs pour faire face à la conjoncture économique lors des récents trimestres. Les charges de vente, générales et administratives totales exprimées en pourcentage des revenus consolidés ont fluctué du fait d'acquisitions, d'examen de la structure de coûts et de variations de revenus exposées ci-dessus. Les autres charges, telles que les coûts d'acquisition,

d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement, l'amortissement des immobilisations incorporelles et la charge (le recouvrement) d'impôts, ont également varié en raison de l'acquisition d'entreprises et des exigences et activités d'intégration subséquentes.

12. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés résumés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période pendant laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les états financiers du troisième trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023. De plus, les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités de la Société.

13. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2023 :

Modifications apportées à IAS 8 – Définition d'estimations comptables

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une obligation de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application

anticipée était permise. La modification d'IAS 12 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. En outre, la modification d'IAS 12 n'a aucune incidence sur les états de la situation financière consolidés et les changements à la note portant sur les impôts sur le résultat seront présentés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

Modifications apportées à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers » et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Selon ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;
- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La Société mettra à jour l'information à fournir sur ses méthodes comptables dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

14. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des états financiers consolidés résumés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations aux normes existantes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont détaillées ci-dessous :

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Après avoir reconsidéré certains aspects des modifications de 2020, l'IASB a reconfirmé que seules les clauses restrictives auxquelles une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif courant ou non courant. Des renseignements supplémentaires devront être fournis pour aider les utilisateurs à comprendre le risque par rapport à ces passifs qui pourraient devoir être remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Les modifications apportées à IAS 1 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

15. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération lors de l'évaluation d'un placement dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023, qui sont intégrés par renvoi aux présentes dans leur intégralité.

16. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et des procédures en matière de communication de l'information conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants qui concernent la Société sont transmis au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les états annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ces états annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du *Règlement 52-109, Documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« Règlement 52-109 »), adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(e) et de la Rule 15d-15(e) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et les procédures de la Société en matière de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2023.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société a également établi et maintenu des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(f) et de la Rule 15d-15(f) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société sont un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par l'IASB. L'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023, en fonction des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 mars 2023.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.